

Lexique

Participation aux interventions des Services publics d'emploi

Autochtone

Indicateur qui permet de connaître les personnes participantes qui, à la date du début de la participation en cours, sont d'origine autochtone.

Diplôme maximum obtenu

Correspond au diplôme le plus élevé obtenu par la personne participante.

Économie sociale

Tel que l'entend la Loi sur l'économie sociale, adoptée le 10 octobre 2013, ce terme désigne « l'ensemble des activités économiques à finalité sociale réalisées dans le cadre des entreprises dont les activités consistent notamment en la vente ou l'échange de biens ou de services et qui sont exploitées conformément aux six principes suivants :

- l'entreprise a pour but de répondre aux besoins de ses membres ou de la collectivité;
- l'entreprise n'est pas sous le contrôle décisionnel d'un ou de plusieurs organismes publics au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels;
- les règles applicables à l'entreprise prévoient une gouvernance démocratique par les membres;
- l'entreprise aspire à une viabilité économique;
- les règles applicables à l'entreprise interdisent la distribution des surplus générés par ses activités ou prévoient une distribution de ceux-ci aux membres au prorata des opérations effectuées entre chacun d'eux et l'entreprise;
- les règles applicables à la personne morale qui exploite l'entreprise prévoient qu'en cas de dissolution, le reliquat de ses biens doit être dévolu à une autre personne morale partageant des objectifs semblables. »

Entreprise d'entraînement

Une entreprise d'entraînement correspond à une mesure de formation et d'employabilité simulant les activités commerciales d'une entreprise réelle. Cette entreprise fictive permet d'insérer les personnes sans emploi dans un contexte professionnel réel.

Entreprise d'insertion

Les entreprises d'insertion sont des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale. Elles sont dotées d'une mission d'insertion sociale par la cohabitation d'une fonction d'insertion/formation et d'une activité économique véritable, à but non lucratif. Ce type d'entreprise répond aux besoins de formation et d'accompagnement des personnes en sérieuses difficultés d'intégration au marché du travail.

Ensemble de la clientèle

Englobe l'ensemble des types de clientèles des personnes participantes : clientèle de l'assistance sociale, clientèle de l'assurance-emploi ainsi que la clientèle sans soutien public du revenu.

Famille monoparentale

Indicateur qui permet de connaître les personnes participantes qui, à la date du début de la participation en cours, sont chefs de famille monoparentale.

Groupe d'âge

L'âge des personnes participantes est calculé à la date du début de la participation en cours.

Interventions des Services publics d'emploi

Les mesures actives offertes par Emploi-Québec sont le résultat d'une démarche d'harmonisation et d'intégration des programmes et mesures de développement de la main-d'œuvre fédéraux et provinciaux qui étaient disponibles avant la conclusion de l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail. La raison d'être des mesures actives est d'améliorer le fonctionnement du marché du travail en agissant sur l'offre de travail (chercheurs d'emploi, travailleurs en emploi) et sur la demande de travail (employeurs).

Lieu de naissance

Correspond à la dernière situation connue du participant en lien avec son lieu de naissance. On retrouve les catégories suivantes : **Né au Canada** qui regroupe les personnes dont le pays de naissance est le Canada;

Né hors Canada : arrivé depuis moins de 5 ans, regroupe les personnes dont le pays de naissance est autre que le Canada et ayant une date d'arrivée au Canada inférieure à moins de 5 ans comparativement à leur date de début de participation;

Né hors Canada : arrivé depuis 5 ans et plus, regroupe les personnes dont le pays de naissance est autre que le Canada et ayant une date d'arrivée au Canada supérieure ou égale à 5 ans comparativement à leur date de début de participation.

Nouvelle participation

Une participation est considérée nouvelle pourvu qu'elle ait commencé durant la période donnée. Elle peut aussi se terminer avant la fin de la période ou se poursuivre après celle-ci. Elle ne sera toutefois dénombrée que dans la période où elle a été initiée.

De la même façon, dans le cas des entreprises ou organismes participant aux interventions des Services publics d'emploi, une participation de l'entreprise est considérée nouvelle pourvu qu'elle ait commencé durant la période donnée. Elle peut aussi se terminer avant la fin de la période ou se poursuivre après celle-ci. Elle ne sera toutefois dénombrée que dans la période où elle a été initiée.

Participation

Les participations représentent l'ensemble des mesures et services auxquels ont participé des individus inscrits à une ou à plusieurs interventions des Services publics d'emploi. Ainsi, une personne participant à deux mesures différentes au cours de la période (elle peut, par exemple, terminer une mesure et en débiter une autre) sera comptabilisée deux fois dans l'élément "Participations" et une seule fois dans "Participants adultes distincts".

De la même façon, dans le cas des entreprises ou organismes participant aux interventions des Services publics d'emploi, les participations représentent l'ensemble des participations des entreprises ou organismes inscrits à une ou à plusieurs interventions. Ainsi, une entreprise ayant deux participations actives différentes au cours de la période sera comptabilisée deux fois dans l'élément "Participations" et une seule fois dans "Entreprises ou organismes distincts".

Participation active

Une participation est considérée active dans une période donnée pourvu qu'elle ait connu au moins un jour d'activité au cours de la période. Elle peut donc avoir été amorcée avant le début de la période ou durant celle-ci. Elle peut aussi se terminer avant la fin de la période ou se poursuivre après celle-ci. Les participations actives durant la période incluent donc les nouvelles participations de la période ainsi que les reports.

De la même façon, dans le cas des entreprises ou organismes participant aux interventions des Services publics d'emploi, une participation est considérée active dans une période donnée pourvu qu'elle ait connu au moins un jour d'activité au cours de la période. Elle peut donc avoir été amorcée avant le début de la période ou durant celle-ci. Elle peut aussi se terminer avant la fin de la période ou se poursuivre après celle-ci. Les participations actives durant la période incluent donc les nouvelles participations de la période ainsi que les reports.

Participants (adultes distincts)

Comptabilisation des adultes ayant participé à une ou à plusieurs interventions des Services publics d'emploi au cours de l'année financière. La notion de comptabilisation distincte s'applique à chaque catégorie d'un élément descriptif et non à l'ensemble des catégories de l'élément. Ainsi, si on additionne chaque catégorie, on n'obtient pas nécessairement le même total que celui se référant à l'ensemble des adultes distincts (par exemple, les catégories de l'élément Région).

Personne handicapée

Une personne est considérée handicapée si, au début de la participation, la personne présente des contraintes sévères à l'emploi (reconnues au programme d'aide financière de dernier recours) ou qu'elle a un ou plusieurs des codes de limitation à l'emploi suivants : limitations auditive, manuelle, visuelle, de la parole, limitation intellectuelle et difficulté d'apprentissage, mobilité physique réduite, problèmes respiratoires ou limitation en santé mentale.

Région

La répartition par région est faite à partir du code de secteur de l'agent responsable de la participation au moment de sa création.

SCIAN

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est un système de classification conçu par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Il vise à fournir des définitions communes de la structure industrielle des trois pays et un cadre statistique commun pour faciliter l'analyse des trois économies. Le SCIAN repose sur une structure hiérarchique. Le code à 2 chiffres correspond au niveau le plus élevé du classement, soit le secteur (20 secteurs).

Scolarité

Correspond au niveau d'enseignement le plus élevé atteint. Cette information ne nous renseigne pas sur le ou les diplômes obtenus, ni sur le nombre d'années de scolarité complétées à l'intérieur de ce niveau.

Sexe

Correspond au sexe de la personne participante.

Type de clientèle

Représente l'état simultané du dossier dans les systèmes de l'assistance sociale et de l'assurance-emploi au moment du début de la participation de la personne à chaque intervention. L'état du dossier de la personne est :

- Clientèle de l'assistance sociale :

Un participant est considéré actif à l'assistance sociale lorsqu'il y a eu versement d'une aide financière ou accès à la carte médicament au cours du mois précédent, du mois de début de la participation ou d'un des deux mois suivant le début de la participation;

- Clientèle de l'assurance-emploi :

- *actif à l'assurance-emploi* lorsqu'une période de prestation d'assurance-emploi a été établie et n'était pas terminée au moment du début de l'approche d'intervention;

- *admissible dans le cadre de l'assurance-emploi* lorsque la période de prestation d'assurance-emploi a pris fin au cours des 48 mois précédant le début de l'approche d'intervention ou encore dans les 60 mois précédant le début de l'approche d'intervention, dans le cas des personnes ayant bénéficié de prestations parentales ou de maternité et qui ne sont pas retournées au travail par la suite pour s'occuper d'un enfant nouveau-né ou adopté et qui tentent de réintégrer le marché du travail;

- Clientèle sans soutien public du revenu :

Un participant est considéré sans soutien public du revenu lorsqu'il n'est ni un participant de l'assistance sociale, ni un prestataire admissible ou actif de l'assurance-emploi au début de la participation.